

**Combattons la dégradation de nos routes en évitant de surcharger nos véhicules**



Route Nationale NT1 (Agou Cocovell) | Lomé-Togo BP. 8646 | Tél: (+228) 22 51 88 55 | www.safertg

**jti CERTIFIÉ** | **BNA**

Certifié selon le programme JTI et CWA 17493:2019 par BNA - Accrédité par le SOAC selon ISO/IEC 17065:2012.

Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com) Prix: 300F cfa

**ECO & FINANCES**

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

**BRVM**

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Afrique de l'Ouest

**UEMOA**

**Le PIB de l'Union a connu une hausse de 5,3% en 2023** page 3

**LOI DE FINANCES 2025**



**La CCI-Togo sensibilise les opérateurs économiques sur les nouvelles mesures fiscales** P.4



**MISE EN ŒUVRE DE LA VISION 2030 DE L'UEMOA**



**Abdoulaye Diop se félicite des orientations du chef de l'Etat** P.2

**Voltec**

LA BOUTEILLE DE VOLTIC, c'est pas chic! ?



Ne dites plus eau, dites Voltec

**NE COMPTÉZ PLUS VOS MÉGAS**

**OPTÉZ POUR L'ILLIMITÉ**

**ACTUELLEMENT LES FRAIS D'INSTALLATION SONT À 10 000 FCFA\***

**0 FCFA\***

**CANALBOX**

VIVEZ L'INTERNET ILLIMITÉ

8866 [www.canalbox.tg](http://www.canalbox.tg)

\*Offre soumise à conditions de paiement. Offre valable 02 adresses uniquement pour la formule START.

Mise en œuvre de la vision 2030 de l'UEMOA

## Abdoulaye Diop se félicite des orientations du chef de l'Etat

*La situation et les perspectives de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) étaient, ce 11 février 2025, au centre des échanges entre le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé et le président de la Commission de cette organisation sous-régionale.*

Monsieur Abdoulaye Diop a fait au Président de la République, le point de la situation de l'UEMOA qui reste marquée par un dynamisme économique. Il a remercié le chef de l'Etat pour sa forte contribution dans l'atteinte de ces résultats et s'est félicité de ses orientations pour une mise en œuvre efficace de la vision stratégique 2030 de l'Union. « J'ai été reçu par le Président de la République pour lui faire le point sur l'état de notre Union. Nous avons aussi



partagé avec le chef de l'Etat les documents importants que nous avons finalisés, à savoir la vision cadre et le plan stratégique Impact 2030 de

notre Union. Ces documents importants devront, à moyen et long terme, changer la configuration de notre Union. Les orientations que nous reçues nous aideront dans la mise en œuvre efficiente de

ces deux stratégies majeures ». Le président de la Commission de l'UEMOA a salué les performances du

Togo en termes de résilience et de dynamique économique, malgré le contexte mondial difficile. Le pays affiche un taux de croissance qui est au-delà des 6 % qui conforte la situation globale de l'Union. Il a aussi abordé avec le Président de la République la situation de la sous-région et les efforts du Togo dans la consolidation de la paix, la sécurité et l'intégration. Monsieur Abdoulaye Diop a profité de cette audience pour rendre hommage au Père de la nation, feu Président Eyadéma, l'un des pères fondateurs de l'UEMOA et l'un des dirigeants qui ont œuvré à la consolidation de l'Union. « Nous sommes au lendemain de la célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire du rappel à

Dieu de l'ancien Président togolais. C'était l'occasion de rendre hommage à ce père fondateur de notre Union, qui a été l'un des champions de l'intégration économique régionale et des performances que notre Union a connues depuis 1994 ». Pour rappel, l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) est une institution sous-régionale créée le 10 janvier 1994, avec pour mission l'édification, en Afrique de l'Ouest, d'un espace économique harmonisé et intégré. Elle regroupe huit États à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Politique

## UNIR BINAH ratisse large pour les sénatoriales du 15 février prochain

*A quelques jours du vote pour les sénatoriales au Togo, c'est l'effervescence dans les états majors des partis politiques. L'Union pour la République (UNIR-BINAH) s'active aussi à travers des rencontres d'échanges qu'il a tenu les vendredi 07 et samedi 08 février 2025, respectivement à la maison des jeunes de Pagouda et de kétao .*

Ces différentes rencontres ont été présidées par le militant Sani YAYA, ministre des travaux publics et des infrastructures, coordinateur préfectoral UNIR/BINAH, en présence du militant Christian Eninam TRIMUA, ministre secrétaire général du gouvernement ainsi que de plusieurs cadres natifs de la préfecture de la Binah dont les honorables députés à l'Assemblée nationale. En remerciant les populations ( les grands électeurs, les

chefs de cantons, les chefs de villages les CDQ, CVD, les leaders communautaires ), bref les militants et sympathisants de UNIR / BINAH, pour leur discipline, leur détermination et leur fidélité aux idéaux du grand parti UNIR, le coordinateur préfectoral, le militant Sani YAYA a expliqué que l'un des enjeux de ces élections sénatoriales reste l'installation des institutions de la 5<sup>ème</sup> République. « Nous sommes à l'aube d'une nouvelle ère, cette élection du 15 février

prochain est la première de la 5<sup>ème</sup> République et la dernière avant la mise en place du Président du Conseil » a rappelé le militant Sani YAYA avant d'inviter les grands électeurs constitués des conseillers municipaux et régionaux de la Binah à voter utile le 15 février 2025, afin de permettre au chef de l'Etat Faure Essozimna GNASSINGBÉ de poursuivre sa politique de développement du pays. Pour le militant Christian Eninam TRIMUA, la



constitution actuelle a été avant tout une volonté du peuple, par l'intermédiaire de ses représentants à l'Assemblée nationale. « En toute humilité et dans une démarche d'ouverture et d'écoute, le chef de l'Etat Faure Essozimna GNASSINGBÉ a accepté de promulguer cette constitution. Il veut que chaque togolais participe à la construction du pays. La nouvelle constitution n'a pas été faite pour quelqu'un en particulier mais pour servir de base pour le développement national » a-t-il martelé. Il faut souligner que cette

tournée a permis à la coordination UNIR, section de la Binah d'expliquer davantage le contenu de la nouvelle constitution de la 5<sup>ème</sup> République, les responsabilités et les fonctions des sénateurs, ainsi que le processus de leur élection. Ces différentes rencontres ont été également l'occasion de présenter le candidat du parti politique UNIR aux élections sénatoriales dans la préfecture de la Binah, le militant Koudjolou DOGO et son suppléant, le militant P'KLA Tuw- Éléou.

**ECO & FINANCES**

Quotidien Economique du Togo - REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: [ecofinances.infos@gmail.com](mailto:ecofinances.infos@gmail.com)

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com)

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan derriere l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

### Directeur de publication

Komlan KPATIDE  
00228 90 05 05 08

### Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO  
00228 90 90 49 83

### Rédacteurs

Keziah KPATIDE  
Patience SALLAH  
Yves ATCHANOUVI  
Kodji GATOR JOE

### Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

### Graphiste

Stan AZIATO  
91 77 02 74

### Imprimerie

ECO & FINANCES  
Tirage: 3000

UEMOA

# Le PIB de l'Union a connu une hausse de 5,3% en 2023

**Selon le rapport de la politique monétaire de l'Union économique et ouest-africaine (UEMOA) publié par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en septembre 2024, le produit intérieur brut (PIB) de l'Union a connu une hausse de 5,3 % en 2023, après un taux de 5,5 % en 2022.**

**Patience SALLAH**

Ainsi, le secteur tertiaire a été le principal moteur de cette croissance économique, affichant une contribution de 3,3 points de pourcentage (pdp), en progression par rapport aux 3,1 pdp de 2022. Cette amélioration est attribuée à une dynamique favorable dans les activités des services, qui ont contribué à hauteur de 1,4 point de pourcentage, contre seulement 0,6 point de pourcentage l'année précédente. De plus, le sous-secteur « Transports, entrepôts et communications » a également montré une performance appréciable, avec une contribution de 0,7 pdp, en hausse par rapport à 0,4 pdp en 2022.

En 2023, la contribution des secteurs primaire et

secondaire à la croissance économique a été estimée à respectivement 1,4 point de pourcentage (pdp) et 0,6 pdp, une variation par rapport aux 0,8 pdp et 1,6 pdp enregistrés en 2022. L'UEMOA souligne également que le regain de dynamisme du secteur secondaire est principalement soutenu par les activités manufacturières, qui ont augmenté à 0,8 pdp, contre 0,7 pdp l'année précédente. De plus, la production dans le sous-secteur « Bâtiments et travaux publics » a montré une bonne performance, atteignant 0,4 pdp, comparé à 0,1 pdp en 2022, en raison de l'avancement des projets structurants dans la majorité des pays de la Zone. En revanche, le ralentissement observé dans le secteur primaire peut être attribué à une diminution du

rythme d'augmentation de la production vivrière, qui est passée de 11,5 % durant la campagne 2022/2023 à seulement 2,3 % pour la campagne 2023/2024.

Avec ces performances inégales, la BCEAO a souligné l'importance de la diversification économique dans l'UEMOA pour réduire la dépendance aux secteurs particulièrement vulnérables comme l'agriculture. Afin d'encourager cette diversification, plusieurs initiatives ont été mises en place, notamment des programmes de financement pour les petites et moyennes entreprises (PME) et des incitations à l'innovation dans le secteur technologique. Les gouvernements des États membres ont également commencé à développer des infrastructures numériques, ce qui pourrait conduire à une évolution positive du commerce électronique et à une meilleure intégration des marchés régionaux.

Les projections pour 2024 semblent également optimistes, avec une



prévision de croissance du PIB estimée à 5,5 %. Cela serait largement attribué à des mesures politiques proactives et à un climat des affaires amélioré, favorisant les investissements étrangers. En outre, le secteur des services devrait continuer à croître, aidé par l'augmentation de la demande intérieure résultant de l'amélioration des niveaux de vie et de l'urbanisation rapide dans la région. Toutefois, des défis subsistent, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles et la nécessité d'une réforme structurelle pour renforcer la résilience économique à long

terme.

Notons que la BCEAO a insisté sur l'importance de surveiller les facteurs externes, tels que les fluctuations des prix des matières premières sur le marché mondial, qui pourraient potentiellement influencer la stabilisation économique de l'Union. Dans ce cadre, une coopération accrue entre les États membres et la mise en œuvre de stratégies durables seront cruciales pour garantir une croissance inclusive et durable pour les années à venir.

Changement climatique

## La BOAD organise un roadshow pour lancer le produit PACAN

**Lomé, 11 fév. (ATOP) – La Banque ouest-africaine de développement (BOAD) a organisé, le mardi 11 février à Lomé, un roadshow consacré au lancement du produit « Prêts adaptés aux catastrophes naturelles » (PACAN), un outil innovant pour renforcer la résilience aux risques climatiques.**

Le PACAN est le fruit d'une collaboration entre la BOAD, des partenaires comme KfW, Frankfurt School of Finance and Management, Munich Re et African risk capacity limited (Arc Ltd) qui mettent en place un produit pour venir soulager les Etats lorsqu'ils sont confrontés à des catastrophes naturelles», a expliqué Moustapha Ben-Barka, vice-président de la banque ouest africaine, chargé des financements et investissements. Cette cérémonie a été marquée par la présentation du PACAN et la remise d'un chèque de six millions six cent vingt-quatre mille trois cent quarante (6.624.340) Euros au Togo, premier pays bénéficiaire de ce produit. Plusieurs partenaires ont assisté à cet événement dont Mme Sonja Wassermann, directrice du

bureau de la KfW à Lomé.

### Le PACAN, un produit de résilience aux risques climatiques

Le concept PACAN fait actuellement l'objet d'un projet pilote lancé en août 2024 dans quatre pays à savoir : Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal et Togo, pour un portefeuille de prêts s'élevant à plus de 350 millions de dollars (environ €314 millions et 206 Mds de FCFA).

Cet outil financier offre des prêts à des conditions avantageuses pour financer des projets d'adaptation au changement climatique, combinés à une assurance paramétrique, qui s'active automatiquement et rapidement en cas de catastrophe. Avec le PACAN, poursuit M. Ben-Barka, en cas de catastrophe naturelle

(sécheresse, inondations), ou une crise sanitaire (épidémie, pandémie), les pays membres de la BOAD n'ont pas besoin d'utiliser leurs fonds propres limités pour rembourser les prêts, mais qu'ils peuvent les consacrer à l'aide d'urgence, à la reconstruction et à l'atténuation des effets négatifs du choc.

« L'assurance contre les risques climatiques aide les pays à se protéger contre les effets de phénomènes climatiques extrêmes, dont certains sont imprévisibles. Le caractère innovant et inédit de ce produit réside dans la combinaison d'une offre de prêts bonifiés à un produit d'assurance paramétrique, c'est-à-dire que la couverture des obligations de paiement est liée à un élément déclencheur défini au préalable », a précisé M. Ben-Barka.

M. Moubarak Moukaila, directeur du département du financement durable à la BOAD a relevé qu'en cas d'événement extrême, l'aide apportée aux Etats arrive généralement trop tard et n'est pas suffisante pour remédier

efficacement aux dommages. Par conséquent, les pays touchés par ces événements sont souvent contraints de réaffecter des fonds budgétaires, ce qui affaiblit leur résilience dans d'autres domaines. Pour lui, l'approche des PACAN permet d'accroître la liquidité pendant une crise et de renforcer ainsi la résilience fiscale des emprunteurs. Ces prêts assurés sont utilisés pour financer les investissements nécessaires dans des projets de protection et d'adaptation au climat.

### Le Togo, 1er bénéficiaire du PACAN

Le premier déclenchement de ce produit a été fait au profit du Togo en novembre 2024 suite aux fortes pluies et aux inondations qui ont frappé plusieurs régions du pays en octobre dernier.

« Ce mécanisme a été activé pour offrir un soutien budgétaire et des liquidités rapides au pays lui permettant de faire face aux dommages et aux besoins urgents des populations touchées », a dit Col Baka Yoma, directeur de l'Agence nationale de protection

civile (ANPC), représentant du ministre de la Sécurité et de la protection civile. Il a relevé que ce projet représente une opportunité unique de renforcer les capacités des communautés et des entreprises à faire face aux chocs, tout en soutenant la reconstruction rapide et durable au sien de l'espace UEMOA.

Col Baka a souhaité que ce projet « marque une nouvelle étape dans notre lutte contre les conséquences des catastrophes naturelles, en renforçant la résilience de nos communautés et en leur permettant de reconstruire non seulement leurs infrastructures mais aussi leur espoir et confiance en l'avenir ».

Avec la phase expérimentale, le Togo a bénéficié d'un montant de 6,6 millions d'euros. Ces fonds ont servi à financer l'aide d'urgence, les opérations de secours et les projets de reconstruction dans les zones sinistrées.

Après ce lancement, la banque poursuit le roadshow dans les trois autres pays pilotes bénéficiaires du projet ainsi que les autres pays de l'UEMOA.

Loi de finances 2025

## La CCI-Togo sensibilise les opérateurs économiques sur les nouvelles mesures fiscales

La Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo (CCI-Togo) organise du 11 au 13 février 2025, une session d'information cruciale dédiée aux opérateurs économiques de Lomé et de l'intérieur du pays. Dénommée « Session d'information dédiée aux opérateurs économiques sur la nouvelle loi des finances 2025 », cette initiative a pour but de clarifier les nouvelles dispositions fiscales, budgétaires et douanières inscrites dans la loi de finances pour l'exercice 2025.

### Anissatou AFFO

L'objectif de cette session est double : d'une part, fournir aux opérateurs économiques un document explicatif et détaillé qui leur permettra de mieux comprendre les nouvelles mesures fiscales et, d'autre part, les aider à anticiper et à adapter leurs stratégies commerciales en réponse aux évolutions réglementaires. Parmi les thématiques clés abordées figurent les nouvelles dispositions fiscales, leur impact sur l'activité des entreprises, ainsi que l'augmentation de 9,9 % du budget national par rapport à l'exercice précédent et le renforcement des recettes fiscales.

Des mesures fiscales

incitatives ont été mises en place pour soutenir le secteur privé dans le cadre de cette nouvelle loi de finances. Celles-ci incluent une réduction des droits d'assises sur certains produits locaux et une baisse de 50 % des droits de douane sur le gaz-oil destiné aux industriels. Ces décisions visent à stimuler l'investissement et améliorer la compétitivité des entreprises locales, permettant ainsi à celles-ci de se positionner de manière avantageuse sur le marché.

La loi de finances 2025 introduit également des modifications des causes générales des impôts et du livre des procédures fiscales. Ces ajustements visent à améliorer la traçabilité fiscale et à élargir la base des contribuables, notamment

dans des secteurs émergents comme le numérique, ainsi que pour les PME et PMI locales. Cette mesure devrait permettre de renforcer l'équité fiscale et d'assurer une contribution plus large des acteurs économiques au développement national.

S'exprimant lors de la présentation, le président de la CCI-Togo, José Kwassi Symenouh, a souligné la complexité du langage fiscal et les différentes interprétations possibles de la loi de finances. Il a encouragé les opérateurs à adopter une attitude proactive afin d'exécuter leurs activités sans ambiguïté ou reproche. « Il est essentiel que les chefs d'entreprise comprennent ce que sont les impôts. (...) Ce que nous attendons, c'est une attitude



préventive pour éviter de commettre des erreurs qui pourraient entraîner des redressements », a souligné le président de la CCI-Togo, José Kwassi Symenouh. Cela démontre l'importance de la compréhension des nouvelles réglementations pour le bon fonctionnement et la durabilité des activités économiques.

Quant au directeur de cabinet Fisca RH, Pidassa Awali, il a tenu à rappeler que la loi de finances constitue un cadre stratégique essentiel pour le développement économique du pays, car elle définit les orientations budgétaires et fiscales qui auront un impact direct sur l'environnement

des affaires et les investissements. En effet, une bonne maîtrise de ces éléments est indispensable pour naviguer efficacement dans le paysage économique en constante évolution du Togo.

Cette session d'information est donc un rendez-vous incontournable pour tous les acteurs économiques souhaitant s'informer et se préparer aux exigences et opportunités offertes par la loi de finances 2025. La CCI-Togo, à travers ses initiatives, s'affirme comme un acteur clé dans l'accompagnement des entreprises vers un avenir prospère.

Développement socio-économique

## Le Nigéria accueillera la 32e Assemblée annuelle d'Afreximbank du 23 au 28 juin 2025

Le gouvernement fédéral du Nigéria et Afreximbank ont signé l'accord de pays hôte pour les 32e assemblées annuelles d'Afreximbank (AAM) à Abuja, au Nigéria, du 23 au 28 juin 2025.

### Yves ATCHANOUVI

Les assemblées annuelles d'Afreximbank sont l'un des rassemblements les plus attendus du continent africain, avec des discussions politiques de haut niveau, des présentations et des événements parallèles sur des questions relatives au développement socio-économique de l'Afrique ainsi que des sessions de réseautage d'affaires qui favorisent l'intégration par le commerce et les investissements.

Les 32e Assemblées annuelles d'Afreximbank en juin 2025 devraient être le plus grand rassemblement de l'Afrique mondiale dans l'histoire des Assemblées annuelles de la Banque, réunissant plus de 6 000 délégués, dont des chefs d'État, des responsables gouvernementaux, des capitaines d'industrie, des hommes d'affaires,

des décideurs, des universitaires, des experts et des conseillers respectés d'Afrique, de la région CARICOM et du monde entier.

Commentant l'importance de l'accord, S.E. Wale Edu, l'honorable ministre des Finances et ministre coordonnateur de l'économie du Nigéria, a souligné le solide partenariat du Nigéria avec Afreximbank et son engagement à favoriser le commerce et la croissance économique pour l'Afrique et au-delà.

Il a déclaré : « Le Nigéria est honoré d'accueillir les Assemblées annuelles 2025 d'Afreximbank, qui serviront de plate-forme essentielle pour stimuler les discussions sur le financement du commerce, la croissance économique et les opportunités d'investissement à travers l'Afrique. » Il a ajouté : « Cet événement témoigne de notre engagement à renforcer le secteur

financier africain et à positionner le Nigéria comme un pôle de transformation économique. »

Le professeur Benedict Oramah, président et président du conseil d'administration d'Afreximbank, a déclaré : « Nous apprécions grandement l'acceptation du gouvernement fédéral du Nigéria d'accueillir les assemblées annuelles d'Afreximbank en 2025, ce qui démontre notre détermination unie à accélérer la croissance économique et le développement de l'Afrique. »

« Le gouvernement du Nigéria a toujours été un partenaire fidèle et un pilier solide de la Banque. Il a toujours répondu positivement aux appels de fonds, en injectant des capitaux importants dans la Banque même lorsque l'environnement économique semblait difficile, en supprimant les obstacles réglementaires qui auraient autrement entravé les activités de la Banque au Nigéria et en étant à l'avant-garde de la mobilisation du soutien continental en faveur de la Banque. »

« Le thème de cette année, «

Construire l'avenir sur des décennies de résilience », reflète les progrès que nous avons réalisés au cours des trois dernières décennies et les mesures audacieuses qui sont impératives pour naviguer dans un paysage mondial de plus en plus complexe. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) a donné à notre continent une opportunité inégalée de réaliser une transformation économique durable qui propulsera la croissance économique de l'Afrique et relèvera le niveau de vie et la prospérité de tous les Africains.

« Les Assemblées annuelles d'Afreximbank offriront une plateforme pour réfléchir à notre parcours, célébrer nos contributions et tracer une voie à suivre qui renforce l'indépendance économique et l'influence mondiale de notre continent. Nous sommes impatients d'accueillir et de rencontrer des parties prenantes de toute l'Afrique et d'autres parties du monde à Abuja pour cet événement prestigieux. »

Le professeur Oramah a noté que le soutien indéfectible du Nigéria

à Afreximbank a été le principal moteur du fort impact continental de la Banque. « L'impact sur l'économie nigériane est tout aussi palpable. Étant le plus grand bénéficiaire du financement du commerce et du développement de la Banque, le Nigéria a attiré des décaissements cumulés d'environ 52 milliards de dollars américains en plus d'être le premier bénéficiaire de plusieurs projets phares de transformation exécutés par la Banque tels que le Centre médical africain d'excellence (AMCE), le Centre africain d'assurance qualité (AQAC), le Centre africain du commerce d'Afreximbank (AATC), entre autres. L'événement de cette année s'inscrit dans le contexte du très réussi AAM 2024, qui s'est tenu à Nassau, aux Bahamas, et auquel ont participé plus de 4 000 délégués, dont plus de 20 chefs d'État, ministres de gouvernement, dignitaires de haut niveau, experts mondiaux et célébrités et artistes de renommée mondiale. Afreximbank a été créée lors de la première assemblée générale des actionnaires à Abuja, au Nigéria, en octobre 1993. Aujourd'hui, le Nigéria est le deuxième actionnaire d'Afreximbank.

# BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

mardi 11 février 2025

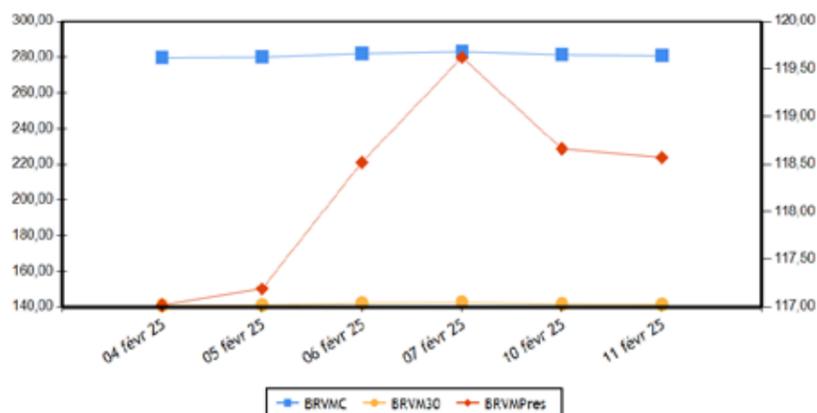
N° 29

<b>BRVM COMPOSITE</b>	<b>280,81</b>
Variation Jour	-0,18 %
Variation annuelle	1,74 %

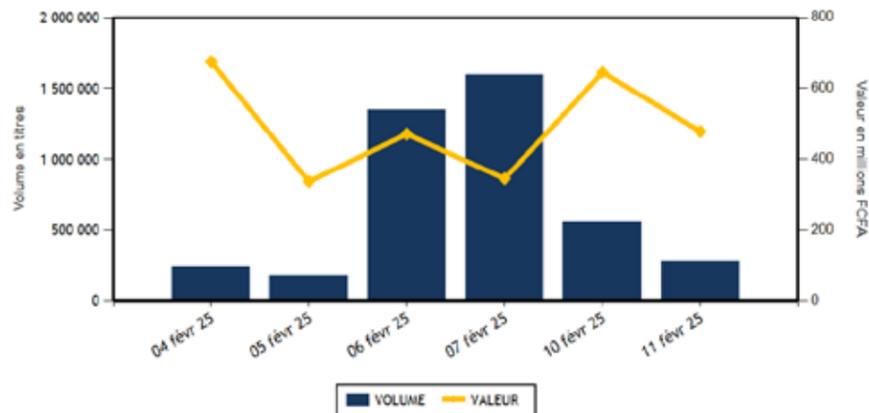
<b>BRVM 30</b>	<b>141,42</b>
Variation Jour	-0,16 %
Variation annuelle	1,93 %

<b>BRVM PRESTIGE</b>	<b>118,57</b>
Variation Jour	-0,08 %
Variation annuelle	3,25 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	10 532 289 836 382	-0,18 %
Volume échangé (Actions & Droits)	265 648	-49,80 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	356 146 881	1,12 %
Nombre de titres transigés	44	2,33 %
Nombre de titres en hausse	9	-40,00 %
Nombre de titres en baisse	23	64,29 %
Nombre de titres inchangés	12	-14,29 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 537 511 558 005	0,04 %
Volume échangé	12 538	-58,91 %
Valeur transigée (FCFA)	122 097 000	-58,35 %
Nombre de titres transigés	4	0,00 %
Nombre de titres en hausse	2	
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	2	0,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	16	6,67 %	0,00 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	770	6,21 %	-0,65 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 795	4,36 %	-5,03 %
BERNABE CI (BNBC)	1 000	1,52 %	-6,10 %
SONATEL SN (SNTS)	25 400	1,07 %	5,83 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	1 850	-6,80 %	-15,91 %
SOLIBRA CI (SLBC)	13 100	-5,76 %	1,16 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	2 550	-5,56 %	-19,05 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	1 590	-5,07 %	-17,19 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	560	-3,45 %	-6,67 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	118,57	-0,08 %	3,25 %	15 985	118 762 890	10,37
BRVM-PRINCIPAL	37	136,71	-1,09 %	-1,01 %	249 663	237 383 991	11,05

INDICES SECTORIELS ANCIENS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	121,18	-2,31 %	3,25 %	11 166	51 839 935	18,07
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	785,01	0,47 %	2,75 %	20 601	88 008 360	12,24
BRVM - FINANCES	15	101,81	-0,60 %	0,06 %	202 206	149 851 066	6,93
BRVM - TRANSPORT	2	334,54	-2,44 %	1,81 %	3 914	5 113 880	4,22
BRVM - AGRICULTURE	5	199,56	0,32 %	1,26 %	11 218	32 252 055	14,07
BRVM - DISTRIBUTION	7	326,92	-1,65 %	-2,49 %	13 903	24 795 375	19,19
BRVM - AUTRES SECTEURS	2	691,46	0,06 %	6,47 %	2 640	4 286 210	23,80

INDICES SECTORIELS NOUVEAUX

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	102,79	0,49 %	2,79 %	4 427	52 212 760	12,29
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	97,31	-1,91 %	-2,69 %	8 250	12 652 830	22,41
BRVM - SERVICES FINANCIERS	15	100,06	-0,59 %	0,06 %	202 206	149 851 066	6,93
BRVM - CONSOMMATION DE BASE	9	104,10	-1,64 %	4,10 %	16 181	72 705 025	18,37
BRVM - INDUSTRIELS	7	103,59	-1,30 %	3,59 %	10 466	13 795 670	6,68
BRVM - ENERGIE	4	97,26	-1,00 %	-2,74 %	7 944	19 133 930	15,19
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	101,53	-0,18 %	1,53 %	16 174	35 795 600	10,72

Côte d'Ivoire

# Ouverture de la 1ère édition du Forum international des métiers et des compétences pour « réinventer la formation professionnelle »

La première édition du Forum international des métiers et des compétences (FIMEC), un conclave organisé par l'Agence nationale de la formation professionnelle (AGEFOP) en vue de transformer la perception publique de la formation professionnelle, a été ouverte le lundi 10 février 2025 à Abidjan au cours d'une cérémonie présidée par Robert Beugré Mambé, le Premier ministre ivoirien.

Ces assises réuniront plus de 2000 participants autour du thème « Réinventer la formation professionnelle pour un capital humain, moteur de croissance inclusive et durable ». Dans une allocution d'ouverture de ce forum, Robert Beugré Mambé, le chef du gouvernement ivoirien, a rappelé avec insistance, l'importance de la formation technique invitant les élèves et étudiants à prendre « avec sérieux » cette branche de l'enseignement. « L'enseignement technique est le terreau où germe l'avenir de nos nations. Il faut prendre l'enseignement technique avec beaucoup de sérieux. L'enseignement technique est une chance pour notre pays. Prenez au sérieux la formation dispensée dans les établissements techniques. Vous ne perdrez rien », a dit M. Mambé aux élèves et aux étudiants affirmant que « je suis moi-même un pur produit de l'Enseignement technique ». Par ailleurs, il a fait remarquer

que le système éducatif en Afrique à un « gros problème de communication ». « C'est un problème de communication et un problème de compréhension. Communication, parce que les parents ne savent pas à quoi est destinée l'enseignement technique. Donc les parents sont le premier frein à l'enseignement technique », a-t-il regretté. Avant lui, Koffi N'Guessan, le ministre ivoirien de l'Enseignement Technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, a animé une conférence inaugurale autour du thème : « Réinventer la formation professionnelle pour un capital humain, moteur de croissance inclusive et durable ». Selon lui, réinventer la formation professionnelle est devenu une nécessité afin que celle-ci soit à la hauteur des ambitions économiques et des attentes de la jeunesse. Pour y arriver, la vision du ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation

professionnelle et de l'Apprentissage est de réinventer et revaloriser l'enseignement technique, la formation professionnelle et l'apprentissage pour soutenir le développement socio-économique et contribuer à l'émergence de la Côte d'Ivoire. « La formation professionnelle est une clé incontournable pour le développement du capital humain. Elle permet non seulement de renforcer la compétitivité économique, mais aussi de favoriser une croissance inclusive et durable », a estimé M. Koffi. Dans le même ordre d'idées, Karitia Coulibaly De Medeiros, la directrice générale de l'AGEFOP a indiqué que cette première édition du FIMEC s'inscrit dans la vision 2030 portée par le président ivoirien Alassane Ouattara « qui fait de la formation professionnelle un levier stratégique de développement socio-économique ». Selon elle, les principaux objectifs de ce forum sont entre



autres, d'informer sur les dynamiques actuelles de l'écosystème de la formation professionnelle en Côte d'Ivoire, transformer la perception publique de la formation professionnelle en la présentant comme une voie d'opportunité, favoriser les partenariats et une synergie d'actions entre les structures de formation et d'insertion, les entreprises et les organismes internationaux et recueillir les attentes des partenaires et parties prenantes.

Poursuivant, Mme De Medeiros a fait savoir que plusieurs sujets d'intérêt seront débattus à ces assises lors de panels en plénière et des masterclasses. Il s'agit entre autres « de l'engagement du secteur privé dans le développement de la formation professionnelle », la construction de parcelles entre

l'éducation, la formation et l'emploi », les « mécanismes innovants du fonctionnement de la formation professionnelle » et « l'introduction de l'IA dans la formation professionnelle ». « Nous espérons que le FIMEC deviendra le rendez-vous annuel de tous les acteurs de la formation professionnelle pour ensemble mener des réflexions de qualité sur le secteur et trouver les solutions idoines aux défis du secteur », a souhaité Mme De Medeiros. Le FIMEC 2025 qui s'achèvera le mardi 11 février 2025 réunit des participants nationaux et internationaux, des entreprises du secteur privé, des collectivités territoriales, des ministères techniques, des jeunes, etc. Abidjan.net

Célébration

## Le FAGACE célèbre 48 ans de contributions majeures au développement économique de l'Afrique

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Économique (FAGACE) au marque aujourd'hui son 48ème anniversaire, soulignant près de cinq décennies de contributions significatives au développement économique du continent. Créé le 10 février 1977, le FAGACE s'est affirmé comme un pilier essentiel dans la promotion du financement du développement en Afrique.

Au fil des années, le FAGACE a mobilisé plus de 4500 milliards de FCFA, jouant un rôle crucial dans la transformation des économies de ses 14 pays membres. Ses interventions, via des instruments financiers adaptés, ont permis la réalisation de

projets structurants, créant des millions d'emplois et stimulant une croissance économique durable. L'institution se distingue particulièrement par son soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) ainsi qu'aux investissements d'impact d'envergure

nationale et continentale. Le FAGACE ne se limite pas à des mécanismes de garantie ; il a également établi un centre d'excellence, l'Institut du FAGACE, qui joue un rôle clé dans l'encadrement technique et le développement des compétences. Ce centre constitue un levier supplémentaire pour maximiser l'impact des interventions du FAGACE et répondre aux défis complexes des économies africaines en évolution. En 2025, le plan stratégique du FAGACE, intitulé « The New Momentum », continue

de guider ses actions, axées sur l'innovation, la proximité régionale et le renforcement de la gouvernance. Reconnu comme une certification de confiance, le FAGACE demeure un partenaire de choix pour les institutions bancaires, les marchés financiers, les gouvernements et le secteur privé, facilitant ainsi l'accès au financement des projets d'investissement. La célébration de ce 48ème anniversaire est une opportunité pour le FAGACE de réaffirmer son engagement envers des initiatives à fort impact et de remercier tous

ses partenaires, qui jouent un rôle central dans la réalisation de sa mission.

À propos du FAGACE : Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Économique est une institution financière internationale qui facilite l'accès au financement des projets de développement en Afrique à travers ses mécanismes de garantie et de mobilisation de ressources. L'Institut du FAGACE contribue également à l'encadrement technique, au renforcement des capacités et à l'assistance technique, favorisant ainsi la transformation économique et sociale des États membres. Financialafrik.com

Culture

# Des techniciens de musées publics formés pour mieux protéger le patrimoine culturel mobilier national

*Un atelier de deux jours de formation sur l'inventaire des pièces maitresses représentatives du patrimoine culturel mobilier du Togo a été ouvert, le 11 février 2025, à l'intention des techniciens des musées publics du Togo. Cette session, première d'une série du projet « Musée virtuel des objets volés de l'UNESCO : appui à l'inventaire des pièces maitresses et renforcement du cadre légal national pour la protection du patrimoine culturel du Togo », veut se doter d'une base de données nationales d'objets volés, en vue de mieux protéger le patrimoine culturel mobilier national, grâce à l'utilisation de l'application ID Art.*

Le Togo ne dispose pas d'une base de données nationales d'objets volés et ce vide n'offre pas la possibilité de communiquer à l'UNESCO une liste de ces objets culturels spoliés, dont la disparition est une perte énorme pour le pays. Conscient de ce manque à gagner dans les galeries de musées virtuels, la commission nationale du patrimoine culturel au Togo a bénéficié d'un appui de l'UNESCO pour former les techniciens des musées publics, dans le but de lutter efficacement contre le trafic illicite des biens culturels.

Cette session de formation consiste à élaborer un inventaire participatif

physique et digitalisé d'au moins 50 pièces maitresses de biens culturels mobiliers provenant des cinq musées publics du Togo, en suivant la norme Object ID et en utilisant l'application ID Art. Ces applications sont des outils que l'UNESCO a développés avec Interpol et des institutions pour permettre de bien documenter les biens qui doivent figurer dans ce musée virtuel, faciliter les recherches et la restitution des biens volés.

Il s'agit donc, selon le formateur, Jean Paul Koudougou, de faire maîtriser ces outils par ces collègues pour permettre au patrimoine culturel togolais d'être bien renforcé et protégé. Le musée virtuel étant le

musée des biens culturels volés, le travail va consister à recenser les pièces maitresses susceptibles d'être volées.

En donnant le coup d'envoi des travaux, le directeur de cabinet du ministère en charge de la Culture, Franck Missité, s'est réjoui de la mise en œuvre de ce projet, dont l'objectif est de lutter contre le trafic illicite des biens culturels et doter le Togo d'un cadre légal pour disposer d'une base de données nationales d'objets volés. Il s'est appesanti sur le rôle combien important du patrimoine culturel dans le développement. Selon lui, le patrimoine culturel est le vecteur de l'identité, oriente l'action humaine



dans plusieurs secteurs de développement, est au cœur de la civilisation, crée des ponts entre les peuples, unit et fait rêver... Malheureusement, il se fait « qu'aujourd'hui, le trafic illicite des biens culturels rend complexes les actions de protection et rend plus nécessaires l'actualisation et le renforcement de lutte contre ce fléau », a déploré le DC Missité.

Tout comme lui, d'autres intervenants, en particulier, le directeur du bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest, Dimitri Sanga, a souligné que cette formation est le début d'un ambitieux travail pour toute l'Afrique

dans le renforcement des capacités des techniciens dans l'élaboration des bases de données solides répondant aux standards internationaux et visant à protéger le patrimoine culturel pour les générations futures. Cette question de vols de biens culturels reste encore d'actualité, quand on sait les demandes sans cesse croissantes des pays africains pour la restitution de leurs objets d'art et de biens culturels spoliés pendant la colonisation.

Togopresse.tg

FESPACO 2025

## Le cinéma togolais rayonne avec six productions en sélection officielle

*Le ministère de la Communication, des Médias et de la Culture a annoncé, lundi 10 février 2025, la brillante représentation du Togo au Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) 2025. Six productions togolaises ont été retenues dans différentes catégories de compétition, marquant ainsi un niveau de participation inédit pour le cinéma togolais.*

Les productions sélectionnées témoignent de la vitalité et de la créativité du 7e art togolais. Parmi elles, on retrouve : MIKOKO d'Angela AQUEREBURU – Compétition Semaine de la Critique ; ANKARA, L'HÉRITAGE DES NANA

BENZ de Sitou AYITÉ – Compétition Séries ; TOILE DE PAILLON d'Alexandre Madina N'FALLE – Compétition Animations ; DÉCIDÉ de Jude KOU DAYA – Compétition Films des Écoles de Cinéma ; CENT DOUZE de Joël TCHEDRE – compétition Perspectives ; BROKEN DRUMS de

Marcelin BOSSOU – Yennenga Postproduction.

En outre, Dogossa BIRREGAH a été sélectionné pour participer au Yennenga Academy, un espace d'échanges et de perfectionnement dédié aux talents émergents du continent.

Cette sélection multiple est une source de fierté nationale et confirme la montée en puissance du cinéma togolais sur la scène internationale. Le ministère de la Communication, des Médias et de la Culture réaffirme son engagement à soutenir cette dynamique, impulsée par la Stratégie nationale de



développement du cinéma et de l'audiovisuel, adoptée en décembre 2024 et dont la mise en œuvre se poursuit jusqu'en 2030.

Cette stratégie vise à structurer le secteur créatif et culturel en une chaîne de valeur puissante, génératrice d'emplois et de richesses. Elle met l'accent sur le renforcement des capacités des acteurs du secteur et la promotion des œuvres togolaises à l'international. Mme Yawa Kouigan, ministre

de la Communication, des Médias et de la Culture et porte-parole du gouvernement, a adressé ses chaleureuses félicitations aux réalisateurs, producteurs et techniciens dont le talent et le travail rigoureux contribuent à hisser les couleurs du Togo.

Pour consulter la sélection officielle du FESPACO 2025, cliquez sur le lien suivant : <https://bit.ly/4OzKNvf>.

afreepress.tg



cote des roses

# Romantic Valentine

Une expérience  
romantique unique



14 Fév. 2025 | 19H

**Dress Code :**

Smocking / Robe de soirée

**Code Couleur :**

Noir & Blanc / Noir & Rouge

**Ambiance musicale :**

Instrumental live

**Tables et tarifs**

50 000 FCFA

100 000 FCFA

VIP 200 000 FCFA



Scannez  
pour  
reserver